

Les subsides

Que la Chambre blâme le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le gouvernement de n'avoir pas fourni des renseignements complets et satisfaisants sur le conflit d'intérêts flagrant dans lequel le ministre est impliqué.

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais participer moi aussi quelques minutes au débat sur la motion à l'étude aujourd'hui, motion qui a été présentée par le chef de l'Opposition officielle (M. Turner) et qui se lit comme suit:

Que la Chambre blâme le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le gouvernement de n'avoir pas fourni des renseignements complets et satisfaisants sur le conflit d'intérêts flagrant dans lequel le ministre est impliqué.

Et, monsieur le Président, je me réfère à l'intervention que faisait il y a quelques minutes le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) qui accusait ouvertement l'opposition d'avoir trop discuté, au cours des deux dernières semaines, de la question du conflit d'intérêts du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens), et ce au détriment d'autres grands problèmes nationaux qui auraient pu être discutés en cette Chambre.

Eh bien, permettez-moi tout d'abord, monsieur le Président, de porter à l'attention de mon collègue de Saint-Jean-Est que tout au cours de la semaine dernière un nombre imposant de projets de loi ont été discutés en cette Chambre, par exemple, le projet de loi C-96, une loi qui amende les transferts fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces; le projet de loi C-107 qui a été complété à toutes ses étapes et qui a trait à la Loi sur la Convention des Nations Unies concernant les sentences arbitrales étrangères. Le projet de loi C-108, un projet de loi sur l'arbitrage commercial, a aussi été complété à toutes ses étapes le 7 mai. Le projet de loi C-109 qui amende la Loi sur l'impôt sur le revenu a été introduit en cette Chambre le 6 mai. De plus, nous avons au cours des derniers jours discuté du projet de loi C-45 qui propose la syndicalisation des employés de la Chambre des communes, et même le projet de loi C-92 a été discuté en cette Chambre, lequel traite des titres gaziers sur les terres domaniales.

• (1540)

Eh bien, monsieur le Président, contrairement à ce que mon collègue de Saint-Jean-Est prétend, l'opposition n'a pas tenté de faire dominer les questions nationales telles qu'elles sont discutées en cette Chambre, n'a pas tenté de faire porter le sujet uniquement sur les erreurs commises par le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Seule, en partie la période des questions orales, je l'admets, a dû être monopolisée en grande partie pour en arriver à amener le gouvernement à faire enfin toute la lumière sur cette question.

Et pour faire certains certains commentaires sur l'attitude démontrée tantôt par le député de Saint-Jean-Est, je ne pense pas que ce dernier puisse lancer la pierre à quelques-uns des participants de l'opposition à un comité de la Chambre, parce qu'il aurait vu la semaine dernière des images à la télévision montrant des députés courant après le ministre. Je lui rappellerai qu'il aurait été bon que lui-même fût présent à cette réunion de comité. Il aurait vu un ministre refuser constamment de répondre à toutes les questions qui lui ont été posées; il aurait vu la présidence de cette réunion de comité être de connivence avec le ministre pour empêcher qu'aucune question ne lui soit posée sur son habilité à continuer d'occuper son poste de ministre, c'est-à-dire en raison du fait que le ministre contrevenait au moins en apparence et gravement à des conflits d'intérêts et de

voir la majorité conservatrice sur le Comité maintenir la décision de la présidence qui bâillonnait ainsi les députés de l'opposition.

Monsieur le Président, c'est déjà beaucoup et c'est déjà trop que le gouvernement se refuse à répondre en cette Chambre à des questions que nous avons posées en ce qui a trait au conflit d'intérêts. Il aurait fallu que vous-même, monsieur le Président, soyez présent à cette réunion de comité pour voir, non pas un ministre refuser de répondre à nos questions, mais pour voir la présidence du Comité appuyée par tous les députés conservateurs présents sur ce Comité refuser que nous puissions même poser les questions. Alors, ne nous demandons pas pourquoi jour après jour l'opposition s'est servi de la presque totalité du temps qui était à sa disposition lors de la période des questions orales pour mettre le gouvernement au pied du mur sur ce dossier. C'était là la seule avenue à notre disposition. Il n'y avait aucune autre façon, aucun autre chemin par lequel nous pouvions demander à ce gouvernement d'être comptable envers la population et de répondre aux questions que nous lui posions. Je le répète, les deux séances de comité ont été parfaitement inutiles parce que le gouvernement, à ces occasions, a complètement éludé les questions que nous lui posions.

En terminant, les dernières remarques que je veux faire, en réponse au discours du député de Saint-Jean-Est, c'est que le parti libéral du Canada n'a de leçon à recevoir des députés conservateurs. Je me rappelle trop avoir été assis en cette Chambre un certain soir du débat constitutionnel, alors que le vice-président de la Chambre, celui qui, à cette époque, occupait vos fonctions, a été menacé du poing par certains députés conservateurs qui se sont avancés jusque près du fauteuil de la Présidence, le poing en l'air et criant, pour éviter qu'un vote ne soit pris sur une question qui avait été débattue durant des semaines en cette Chambre. Alors je n'ai pas, et aucun de mes collègues de ce côté de la Chambre, n'a de leçon à recevoir de la part des députés conservateurs qui ont été jusqu'à menacer la Présidence lors de débats en cette Chambre.

Permettons donc, monsieur le Président, que nous en revenions aux événements qui sont devant nous et qui ont motivé le chef de l'Opposition officielle à présenter la motion à l'étude.

Ce matin, à l'ouverture des délibérations, nous avons vu le ministre de l'Expansion industrielle régionale faire une intervention à la Chambre au cours de laquelle il offrait, entre autres, sa démission. Comme réaction, permettez-moi de vous dire, monsieur le Président, que cette démission est un geste qui est trop peu et qui arrive trop tard. Je dis trop tard parce que si je veux me rattacher à ce que le député de Saint-Jean-Est disait tantôt, si cette démission était arrivée beaucoup plus tôt, en fait on pourrait dire jusqu'à deux semaines plus tôt, dans l'histoire du débat que nous avons au sujet de cette question, bien sûr beaucoup d'autres sujets auraient pu être abordés en cette Chambre et une enquête aurait pu commencer dès le début de cette affaire, laissant au reste des parlementaires l'occasion de discuter de beaucoup d'autres dossiers qui sont d'intérêt national.

Qu'est-il arrivé de spécial au cours de la fin de semaine que nous venons de traverser pour que le gouvernement ait si radicalement changé d'attitude ce matin, demandant ainsi au ministre